DES HYDROCARBURES

une solution illusoire

Ainsi, encore une fois, les problèmes de l'économie algérienne sont totalement occultés. Comme on peut le constater depuis la crise de 1986, la contrainte extérieure n'est jamais évaluée à sa juste valeur et ne s'impose qu'en période de crise où on ressort les slogans sur la diversification et de «l'après-pétrole».

Le «Stop and Go» a caractérisé les politiques publiques : on serre les vis sans vision sur le long terme en période de «vaches maigres» et on lâche la bride au cours des périodes d'abondance. D'autre part, l'intrusion invasive de l'Etat dans la sphère économique inhibe le marché et le rend opaque. Le marché suppose des pouvoirs autonomes du pouvoir exécutif, notamment celui des syndicats, des entrepreneurs et des services de régulation (qualité, prix, normes, des lois économiques pérennes : code de commerce, code des douanes, code des impôts, code des investissements...), ce qui semble encore peu admis dans les cercles politiques.

L'émancipation du marché de la contrainte politique est un vaste chantier qui passe par la redéfinition des missions de l'Etat qui doit évoluer d'un Etat : propriétaire-gestionnaire-autoritaire vers un Etat : vigile-régulateur-prospecteur, en dialogue permanent avec la société et capable de décentraliser l'initiative économique au niveau des élus locaux et non au niveau de l'administration déconcentrée.

D'abord unifier le marché intérieur

Le marché intérieur doit être réunifié pour rendre plus efficaces et réalistes les politiques économiques. Il est, aujourd'hui, divisé en 3 entités qui communiquent très peu entre elles de façon formelle même si des passerelles existent :

- Le plus grand marché est celui de l'Etat à travers la dépense publique et ses entreprises. C'est lui qui tire «artificiellement» la croissance globale. Celui-ci est en grande partie extraverti, sauf les dépenses concernant les petites infrastructures des communes. Il est orienté vers les grandes entreprises multinationales étrangères et il est difficilement accessible au PME. L'abandon, non envisagé pour l'instant, du «clés en main» faciliterait l'intégration des entreprises locales lorsque les grands marchés seront proposés en lots séparés. Cela nécessite de doter l'administration d'importants moyen humains de haut niveau et de promouvoir de grands bureaux techniques nationaux.

Pour cela, une nouvelle stratégie concernant le partenariat public/privé et une nouvelle réglementation des marchés publics orientée plus sur la performance et l'intégration des capacités nationales que sur «la préservation des deniers publics» et les courts délais de réalisation sera bénéfique pour réorienter ce marché vers la production locale. Dans ce domaine, le gain le plus accessible à moyen terme est celui des services qui représentent une sortie de devises nette de plus de 12 milliards de dollars ;

- le second marché est celui des entreprises privées structurées qui paient leurs impôts et déclarent leurs employés. Elles réalisent plus de 70% de la production intérieure brute et emploient 80% des salariés. Mais le tissu de ces entreprises reste fragile. Il est constitué de 95% de TPE (très petites entreprises) employant moins de 10 travailleurs. Leur mise à niveau et leur accès au financement bancaire est la clé du succès. L'enjeu est de faire passer, au moyen de la mise à niveau, les TPE au rang de PME et les PME au rang d'ETI (entreprise de taille intermédiaire) et de faire émerger des «champions» capables de rivaliser avec les grandes entreprises internationales sur le marché mondial à l'instar de Cevital, Condor ; …

- la troisième composante est le marché informel qui représenterait, selon certaines estimations, entre 18 à 30% du PIB et brasserait, selon le Premier ministre, 40 milliards de dollars en cash.

Ce marché est le pôle déstabilisateur de l'ensemble de l'économie, il échappe aux circuits bancaires, aux impôts et à tout contrôle administratif.

Il a même parfois des comportements mafieux. Il contrôle une grande partie des circuits commerciaux de gros et de détail, l'ensemble du marché des fruits et légumes et le marché parallèle des devises. Son intégration semble problématique et il ne peut être combattu que lorsque la chaîne logistique (grandes plateformes logistiques, hypermarchés, marchés de gros, grossistes et demi-grossistes formels…) sera étoffée et les instruments financiers réhabilités.

Son intégration, selon la formule envisagée par la LFC 2015 dans le circuit bancaire, nous semble utopique et inadéquate. Des mesures pragmatiques comme la domiciliation des entreprises au niveau du domicile de l'entrepreneur ou auprès d'un tiers (avocat, société de domiciliation, Chambres de commerce) pendant les 2 premières années ainsi qu'un impôt forfaitaire encourageant la déclaration de l'activité (10% par exemple) quel que soit le niveau du chiffre d'affaires pendant les 3 premières années d'existence seraient plus indiquées. Il est par ailleurs nécessaire d'abandonner définitivement le syndrome de l'administration économique algérienne qui construit les lois de la République pour faire la chasse aux délinquants économiques très minoritaires dans la sphère légale. Les lois de la République doivent être construites pour faciliter le commerce et l'investissement afin de créer des richesses. La chasse aux délinquants doit revenir aux services des fraudes, à la police et aux services de sécurité sans recourir à un code pénal spécifique à ce type d'infractions et prohiber leur inscription dans les lois d'encadrement de l'économie. De ce fait, les lois de finances doivent se circonscrire au seul budget de l'Etat et non légiférer sur les autres aspects de la réglementation car ainsi elles rendent plus opaque et précaire le climat des affaires.

Unifier ces trois marchés est une nécessité absolue pour pouvoir ensuite rationaliser les importations, promouvoir les investissements et attirer les IDE.

Il est impératif de réunir ces trois morceaux disparates avant d'utiliser la carte acheteur du pays représentant 60 milliards de dollars dans le cadre d'une véritable stratégie d'insertion dans l'économie mondiale. L'insertion actuelle, excessivement ouverte sans contrepartie notamment à travers les zones de libre-échange (UE, GZALE), offre peu de perspectives de croissance et constitue un frein au développement des entreprises locales.

La solution la plus adéquate, à court terme, sans aller au-delà de 3 à 4 ans, est de revenir aux barrières tarifaires en invoquant comme le permet les règles de l'OMC, les menaces réelles sur la balance commerciale qui entraîne la dégradation des comptes extérieurs.

En toute souveraineté, il faudrait en évitant les contingents et les licences, sources de corruption et de bureaucratie, introduire des taxes intérieures fortes sur les biens de luxe et ceux non essentiels sans toucher les produits de base et les intrants qui seront favorisés plus nettement dans le but de préserver la production locale.

Il serait utile, également, d'instaurer énergiquement et sans état d'âme la «valeur en douane» à l'importation pour tous les produits en s'appuyant sur les prix moyens à l'international facilement identifiables en recréant l'Institut des prix avec le concours des institutions régionales et internationales (UE, Cnuced, Onudi, OCDE…).

Pour ce faire, les réformes de fonds sont sur la table : travailler sérieusement sur la diversification de l'économie, faire des avancées sérieuses dans les technologies de l'information et des communications (TIC), moderniser le système financier avec un véritable marché des changes, redéployer le subventionnement public non pas vers les produits mais en direction de personnes nécessiteuses bien ciblées, améliorer l'employabilité des jeunes issus du système éducatif en s'employant à sa réforme et mettre à niveau la haute administration économique, entre autres.

Conclusion

En réalité vouloir maîtriser les importations dans une conjoncture d'effondrement des fondamentaux de l'économie sans recourir aux barrières douanières et aux taxes intérieures pour protéger les entreprises et les consommateurs nous semble voué à l'échec.

Restreindre les importations par la contrainte administrative en imposant des contingents et des licences ne peut généralement qu'être sources de corruption dans l'état actuel de désorganisation et de sous-qualification de notre administration économique et serait vraisemblablement contreproductif.

L'Algérie dispose encore de 2 à 3 années pour mettre en place un plan ambitieux pour rejoindre au moins le dernier wagon des pays émergents.

Il est temps de mettre en place un plan «Emergence Algérie» qui ne soit pas un catalogue de projets mais qui traduira l'ambition d'une nation à s'inscrire dans la mondialisation et prendre toute sa place pour devenir un acteur actif à la hauteur de son riche potentiel économique et humain pour profiter pleinement de la prospérité générée par les flux du commerce et de la finance internationale. Ce n'est que dans cette perspective que l'adhésion à l'OMC et aux zones de libre-échange prendra du sens.

Autrement toute participation à ces cénacles ne sera que contrainte et désinvestissement.

M. H.

D'autre part, l'intrusion invasive de l'Etat dans la sphère économique inhibe le marché et le rend opaque. Le marché suppose des pouvoirs autonomes du pouvoir exécutif, notamment celui des syndicats, des entrepreneurs et des services de régulation (qualité, prix, normes, des lois économiques pérennes : code de commerce, code des douanes, code des impôts, code des investissements...), ce qui semble encore peu admis dans les cercles politiques.

En réalité vouloir maîtriser les importations dans une conjoncture d'effondrement des fondamentaux de l'économie sans recourir aux barrières douanières et aux taxes intérieures pour protéger les entreprises et les consommateurs nous semble voué à l'échec. Restreindre les importations par la contrainte administrative en imposant des contingents et des licences ne peut généralement qu'être sources de corruption dans l'état actuel de désorganisation et de sous-qualification de notre administration économique et serait vraisemblablement contreproductif.